



Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 28 novembre 2019 Maternelle René Guest 18h00 – 19h45

Présents :

Mme Dupont, Directrice

Mmes. Salliou, Mbog, Moulager, Meski-Nacer, Raymond, Nicolas, Krimi, Parent, enseignantes

M. Ancel, Enseignant

Mme Estelle Lorain, Maître G

Mmes Maurice, Martinez, Persuane, Riguet, Matta Regimbau, Texier, Chin (auditeur libre)

Représentants APELGC

Mmes Boivin, Royer, Bochain, Représentants FCPE

Mr Juvin, Maire de La Garenne-Colombes

Mme Fommarty, Maire-Adjoint aux affaires scolaires

Mme Marquis, affaires scolaires

1 – Effectifs et structure de l'école

9 classes sont actuellement ouvertes sur la Maternelle René Guest avec un effectif de 241 élèves.

Mme Dupont remercie Mr Le Maire, Mme Jeanjean, la Directrice Académisue et les parents d'élèves pour la réouverture de la 9^{ème} classe à la rentrée.

3 classes de PS avec 91 élèves

1 Classe PS/MS et 2 classes de MS avec 85 élèves de MS

3 Classes de GS avec 85 élèves dont une élève arrivée en Classe 6

Le nombre d'élèves se répartit par classe comme suit :

Classe 1 : 28, classe 2 : 24, classe 3 : 27, classe 4 : 25, classe 5 : 27, classe 6 : 29, classe 7 : 28, classe 8 : 15PS et 11MS, classe 9 : 27

2 – Personnel enseignant et fonctionnement

L'école :

En classe 8, ½ décharge pour Mme Dupont, le mardi et jeudi. Mme Camille Nicolas remplace la directrice pendant sa décharge.

En classe 9, Mme Raymond est à 75% donc elle est remplacée par Mme Menasria Lina

En classe 1, Mme Salliou est à 80% donc elle est remplacée par Camille Nicolas le vendredi depuis le retour des vacances de la Toussaint.



En classe 6, Mme Krimi et Docquier alternent leur présence toutes les 3 semaines. Elles se coordonnent et prennent 1 jour en commun avant les vacances (ou par exemple mardi dernier).

Un planning est affiché à côté de la porte de la classe, ainsi les parents peuvent le consulter.

Le RASED :

- Une Psychologue scolaire Mme Gautier Sandrine intervient le lundi sur le groupe scolaire René Guest. Elle intervient à la demande de l'enseignant. Elle vient faire des observations dans la classe mais elle peut aussi prendre des rendez-vous avec les parents.
- Mme Lorain Estelle , spécialisée dans l'aide aux enfants est présente les lundis et jeudis à la maternelle Guest. Elle est actuellement en formation. Elle aide les enfants avec des besoins particuliers, les aide à améliorer leur relation avec les adultes, leur donner le sens du savoir scolaire, appétence, motivation, mieux comprendre les attentes de l'école. Elle peut les voir en groupe, ½ groupe ou classe entière. Cela dépend du projet avec l'enseignant et c'est selon les priorités signalées.
Pour information, les enfants pris en charge auront un mot dans le carnet de liaison. Les parents peuvent s'y opposer. Mais Mme Lorain Estelle peut les recevoir en entretien pour leur expliquer la raison.
Les enfants éventuellement concernés sont plutôt en GS.

M. Le Maire, nous informe que 3 crèches pour les enfants ayant des troubles de l'autisme ou du comportement seront créées dans le département. Une candidature a été déposée par les services de la Mairie pour avoir la possibilité que l'une de ces crèches soit à La Garenne-Colombes. Ce projet permettrait une entrée partielle des enfants à l'école. Elle aurait entre 20 et 25 places et les enfants seraient accueillis jusque l'âge de 6 ans

- L'infirmière scolaire Mme Salima Zeggaï est présente les lundis, mardis et vendredis matin
- Les AESH (anciennement AVS) sont au nombre de 3 pour cette année pour accompagner 4 élèves en PPS scolarisés à temps complet. Elles ont chacune un contrat de 20h. Pour information, les AESH sont peu reconnues (pas de formation spécifique ou peu, elles ont un temps très partiel). Cela dépend du département.
- Les PAI à ce jour : 19 PAI dont 8 allergies alimentaires ou intolérances pour lesquels un panier repas est obligatoire. (Rappel de M. Le Maire : l'obligation des paniers repas pour le cas de PAI est confirmée par le médecin départemental)

3 – Le personnel municipal

- Les ATSEM : 1 par classe de PS avec 3h30 dans la classe et le reste du temps elles ont les tâches ménagères, ½ par classe de MS avec 2h30 pour l'aide pédagogique et le reste du temps elles ont les tâches ménagères. Concernant les GS, les ATSEM sont

présentes pour le ménage. Elles doivent aussi effectuer les tâches ménagères dans les locaux.

Nous sommes en attente de l'arrivée d'une nouvelle ATSEM pour la classe 5 MS (1/2) et une classe de GS.

- Nous avons un agent de restauration et un responsable de site pour le groupe scolaire
- L'animatrice Anabelle est partie en renfort sur une autre école. Par conséquent, ce seront les ATSEM qui ouvriront les portes de l'école.

4 – Travaux réalisés et demandes

Travaux réalisés : peinture dans la classe 7, la peinture des sanitaires proche de la classe 5, la cour des PS a eu une nouvelle structure neuve avec 2 toboggans et le sol (environ 65 000 Euros), achat de 4 rayonnages pour la réserve des enseignants, achats de lits pour le dortoir, casiers classe 2 et 6, armoire pour les PAI, PPMS (sonnerie), boutons moletés.

Travaux demandés : classe 5, trouver des solutions pour la chaleur et le soleil qui est présent du matin jusqu'au soir (stores, brise soleil, filtres occultant, ...). Projet de végétalisation de la cours (M. Ancel s'occupe d'établir un projet ou de voir les différentes possibilités)

Repeindre la classe 6, le dortoir de la classe 9, films occultant pour dortoirs, réfectoire changer le sol.

5 – Les exercices PPMS et Incendie

Les PPMS suivants ont eu lieu :

Le 10/10/19 : Exercice d'évacuation

Le 14/10/19 : Alerte Attentat / Intrusion : 10 minutes

Le 28/11/19 : PPMS risques majeurs (fortes pluies) : 1 heure

Tout s'est bien passé

6 – Projet Contes traditionnels

Le projet de l'année est : les contes traditionnels. Par conséquent, toutes les classes travaillent sur ce thème et une exposition en fin d'année sera présentée.

7 – Projet classe mobile numérique

Chaque école va recevoir une classe mobile numérique. La livraison est prévue après Noël. Elle est composée d'un chariot mobile avec 15 tablettes Ipad, avec un ordinateur portable, routeur 4G et un ENI (écran numérique interactif).

Après une remontée des souhaits des enseignants de La Garenne-Colombes, le matériel a été choisi par le groupe de travail et après une présentation et une démonstration du matériel aux directeurs de chaque école.

Le principe, pour la Maternelle Guest, est de passer le chariot mobile de classe en classe et de l'utiliser pour un atelier pédagogique avec l'enseignant et un groupe d'élèves de 7 à 8 au maximum.

Le prestataire fera une formation et un comité pédagogique donnera des règles d'utilisation. C'est un support supplémentaire.

8 – Les activités / festivités / partenariats et cars de la piscine

L'infirmière scolaire interviendra d'abord chez les GS puis les MS en ½ groupe pour un travail sur le corps (intimité) et les accidents domestiques.

La Mairie a demandé cette année une intervention buccodentaire vers avril 2020. Celle-ci est habituellement faite en CP. Il a été décidé de le faire plus tôt en GS.

Festivités :

Le marché de Noël aura lieu le 13/12/19 de 16h30 à 18h30. La directrice demande si quelques parents peuvent venir aider pour installer les stands du marché de Noël à 13h30.

Le père Noël sera présent le 16/12/19. Ce sera la journée en rouge.

Le spectacle de Noël, offert par la Mairie, aura lieu le 19/12/19 « les jouets de Noël »

Activités :

- Les GS bénéficient de l'intervention d'Adélaïde (intervenante municipale), depuis le début de l'année jusqu'en février 2020, pour un cours de musique de 45 minutes par classe.
Ils travaillent sur les contes musicaux et notamment Boucle d'or.
Ils espèrent pouvoir préparer un petit spectacle pour fin février 2020 afin de montrer aux parents le travail accompli.
Ce travail avec Adélaïde permet aux enfants de développer le chant, la mémoire, l'auditif, le visuel et la concentration.
Les enseignants et les parents demandent à la mairie d'étudier la possibilité d'avoir le cours de musique sur l'année entière et non sur un semestre car les enfants sont très intéressés.

La directrice et les enseignants concernés remercient Adélaïde pour son travail avec les enfants.

- La classe 3 MS, a un partenariat avec la résidence séniors. Récemment, les enfants sont allés par ½ groupe à la résidence pour voir un spectacle avec une conteuse, pour fabriquer des marionnettes avec les personnes âgées, partager un goûter.
- Le projet des classes 3 et 7 est d'apprendre aux enfants à fabriquer des marionnettes, à jouer avec elles. Ils travailleront avec différents types de marionnettes. Il est proposé de voir avec le théâtre si une visite de celui-ci peut être organisée pour les enfants. Ainsi, ils pourront découvrir les coulisses.
- Les GS auront les jeux d'opposition et les parcours athlétiques comme tous les ans

- Une activité « petits déjeuners » sera proposée aux GS les 2/03/19, 9/03/19 et 16/03/19 par Sogeres
- L'association « Lire et faire lire » intervient toujours dans l'école. Les bénévoles lisent des histoires aux enfants. (par petits groupes chaque semaine et dans la bibliothèque).

Il est rappelé que :

Pour la sortie de fin d'année la date et le lieu ne sont pas encore déterminés.

La Kermesse sera, comme depuis 2 ans, avec les enfants uniquement

Un spectacle avec Pierre Lozère ou celui des bulles de savon sera organisé.

Les cars pour la piscine :

Il est rappelé à la mairie que des problèmes de cars ont souvent eu lieu pour emmener les enfants à la piscine.

Le prestataire a été reçu par la mairie.

L'un des chauffeurs a été remercié (non respect des enseignants et des trajets)

Il leur a été rappelé que contractuellement, ils doivent mettre le même chauffeur à chaque fois.

Concernant la piscine, des parents nous signalent que des enfants ont attrapé le molluscum contagiosum.

Il est rappelé aux parents qu'il faut absolument en informer l'école lorsqu'un enfant attrape ce virus.

9 – Le règlement intérieur

Des changements sont apportés au règlement intérieur.

Dans le paragraphe « admission des élèves »

Avec l'obligation scolaire la première phrase a été supprimée et il est écrit « *Dès 3 ans, la fréquentation régulière, indispensable pour le développement de la personnalité de l'enfant est obligatoire* »

Il a été supprimé « *les absences prévues doivent être signalées quelques jours à l'avance* »

Il a été rajouté « *il est obligatoire de signaler les cas de scarlatine, rubéole, gale, poux et molluscum contagiosum* »

Dans le paragraphe « Horaires »

Il a été supprimé « *tout retard des parentspeut entraîner l'exclusion temporaire* »

Dans le paragraphe « sécurité »

L'une des phrases a été modifiée : « *en dehors du cadre d'un PAI, l'apport des médicaments est strictement interdit et aucun médicament de sera ...* »

Dans le paragraphe « conseils pratiques »

Il a été rajouté « *il est interdit de laisser des clés dans le sac de l'enfant ou de les remettre au personnel de l'école et enseignants* »

Il a été rajouté « *les écharpes sont interdites ... ainsi que les ceintures et les parapluies* »

Le règlement intérieur ainsi modifié a été voté à l'unanimité.

La séance est levée à 19h45

Secrétaires de séance : mesdames Maurice (APELGC) et Moulager (Enseignante)